

Consultation du public sur l'eau



L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?



Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015


Des plans de gestion portant sur l'eau, les risques d'inondation et le milieu marin sont en cours d'élaboration. Les projets sont soumis à l'avis du public et des assemblées avant leur adoption fin 2015.

Dans chaque bassin hydrographique, les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et les plans de gestion des risques d'inondation fixeront pour 6 ans les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre. Sur le littoral et la mer, les actions pour le milieu marin sont définis à l'échelle des quatre sous-régions marines.

L'avenir de l'eau nous concerne tous. Donnez votre avis à partir du lien <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>

Par ailleurs, les documents soumis à consultation sont accessibles, aux heures ouvrables, à la préfecture de la Marne, rue Carnot à Châlons en Champagne et au siège de l'Agence de l'eau Seine Normandie, 30-32, Chaussée du Port à Châlons en Champagne.

Le directeur départemental des territoires


Patrick CAZIN-BOURGUIGNON